

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'une zone de stockage et de dépotage d'hydrocarbures au sein du site Ineos Polymers Sarralbe, conformément aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral n°2017-DCAT-BEPE-227 du 24/10/2017.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1a	<p>Autres ICPE que celles mentionnées à l'article L515-28 du code de l'environnement.</p> <p>NB : Les rubriques ICPE concernées par le projet sont :</p> <p>1414-2-a : Installation de remplissage ou de distribution de gaz inflammables liquéfiés.</p> <p>1434-2 : Installation de remplissage ou de distribution de liquides inflammables</p> <p>4718-2-a : Stockage de gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2.</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Sécurisation des stockages de butène et de propylène et déplacement des activités de dépotage du butène et de l'hexane :

- alimentation en propylène depuis le terminal pipe de Sarralbe
- nouvelle localisation du stockage de butène par la mise en place de deux réservoirs enterrés de 75 m3,
- nouvelle localisation du stockage de propylène par la mise en place de deux réservoirs enterrés de 300 m3,
- raccordement de ces nouveaux stockages aux installations existantes,
- nouvelle localisation du dépotage de butène,
- nouvelle localisation du dépotage d'hexane.

Les nouvelles installations seront situées sur la partie Ouest du site Ineos de Sarralbe, dans la partie Nord du terrain.

Le projet nécessitera :

- le déplacement d'une route de circulation interne au site,
- l'excavation de terres et leur dépôt sur une zone qui fera l'objet d'un défrichement,
- la mise en place des nouveaux équipements et leur raccordement à l'existant.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), conformément à l'Arrêté Préfectoral (AP) N°2017-DCAT-BEPE-227 du 24/10/2017, INEOS s'est engagé à mettre en place des mesures supplémentaires de réduction des risques, incluant :

- Lot 1 (délai : 3 ans) : Création d'une zone de stockage d'hydrocarbures sur le site Ouest, incluant le dépotage et le stockage de butène (site Ouest),
- Lot 3 (délai : 3 ans) : Création d'une installation de dépotage hexane sur le site Ouest,
- Lot 4 (délai : 5 ans) : Approvisionnement et stockage de propylène (travaux sur les sites de Carling et de Sarralbe).

Pour cela, le projet prévoit la création d'une nouvelle zone (dite Zone "ZS") de stockage et de dépotage de ces hydrocarbures.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il est prévu que les travaux débutent mi-septembre 2019, pour une mise en service au plus tard en octobre 2020 des lots 1 et 3, conformément à l'arrêté 2017-DCAT-BEPE-227 du 24/10/2017.

Eléments du planing :

- Défrichage en septembre / octobre 2019
- Opérations de terrassement entre mi-septembre et fin octobre 2019
- Réalisation des travaux de génie civil à partir de novembre 2019
- Mise en place des nouveaux racks et modifications des racks existants entre janvier et mars 2020
- Montage des charpentes en février et mars 2020
- Approvisionnement des réservoirs avant fin juin 2020
- Fin du montage des tuyauteries et des équipements pour fin septembre 2020
- Travaux d'électricité, instrumentation et informatique de mai à septembre 2020
- Opérations de mise en service des lots 1 et 3 en septembre et octobre 2020
- Travaux de raccordement des réservoirs de propylène en octobre et novembre 2020
- Opérations de mise en service du lot 4 en janvier 2021

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, le nouveau projet n'apporte pas de nouvelles opérations d'exploitation par rapport à ce qui est réalisé actuellement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les rubriques du code de l'environnement concernées par le projet sont :

- rubrique 1 : ICPE.

- rubrique 39a : Travaux et constructions.

- rubrique 47 : Premiers boisements et déboisement en vue de la reconversion de sols.

La rubrique 1 fait l'objet de la présente demande d'examen au cas par cas.

La rubrique 39a ne conduit à aucune contrainte particulière car l'emprise au sol du projet, au sens de l'article R*420-1 du code de l'urbanisme, est inférieure à 10000 m².

La rubrique 47 ne conduit à aucune contrainte particulière vis à vis du code de l'environnement car la surface défrichée est inférieure à 0.5 ha. Par contre, ce défrichement fait l'objet d'une demande de défrichement conformément au code forestier.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet dont :	6300 m ²
- voies d'accès et installations aériennes	900 m ²
- stockage sous talus	640 m ²
- surface boisée défrichée	4760 m ²
Réservoirs de propylène	2 x 300 m ³
Réservoirs de butène	2 x 75 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Ernest Solvay
57430 SARRALBE

Références cadastrales :

parcelle 140, feuille 000, section 77

parcelle 141, feuille 000, section 77

parcelle 286, feuille 000, section 75

parcelle 288, feuille 000, section 75

Coordonnées géographiques¹

Long. 07° 01' 43" 24 Lat. 49° 00' 44" 28

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

La modification porte sur les installations ICPE existantes, autorisées par l'Arrêté Préfectoral n° 2011-DLP/BUPE-189.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont situées à environ 1km du projet : - ZNIEFF de type II « Paysage agricole et forestier diversifié d'Alsace Bossue » (420030029) - ZNIEFF de type I des « Prairies de la Sarre à Sarralbe » (410001929) - ZNIEFF de type I des « Zones humides et bassins du Hopbach à Herbitzheim » (420030456)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la commune de Sarralbe, un seul monument historique est présent selon l'Atlas des patrimoines du ministère de la culture. Il s'agit de la porte de ville située au Sud de la commune, à plus d'1 km d'INEOS.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les résultats des investigations pédologiques montrent que la prairie et les boisements non spontanés au nord du site peuvent être considérés comme une zone humide au sens de la réglementation. A l'inverse, le vallon sec au sud-ouest de la zone et le boisement arbustif (fourrés) en limite nord de la prairie ne sont pas à considérer comme une zone humide au sens de la réglementation. Voir détails dans le dossier de porter à connaissance.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Sarralbe est concernée par un PPRI . Le projet n'est pas dans les limites de ce PPRI. Le présent projet vise justement au respect de l'arrêté de mise en œuvre des mesures supplémentaires prescrites dans le cadre du PPRT approuvé par Arrêté Préfectoral n° 2017-DCAT/BEPE-134.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 FR4100244 - Vallées de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch - marais de Francaltroff est localisé à 950 m au sud-est du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dépôt, sur la zone déboisée, d'environ 7000 m ³ de terres excavées pour positionner les réservoirs sous talus.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux pour les travaux de génie civil.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude de pré-diagnostic faune-flore a été réalisée. Les mesures d'évitement ont été prises en compte. Elles permettront que les cycles biologiques des espèces potentiellement impactées par le projet ne soient pas remis en cause par celui-ci.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichement de 0.48 ha de zone boisée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir notice de dangers jointe.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de sismicité 1. Hors PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic de camions et véhicules de chantier pendant la phase de construction. Pas d'impact pendant la phase d'exploitation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit des camions et véhicules de chantier pendant la phase de construction.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eclairage de la zone.</p> <p>Impact de la modification non significatif.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air ne sont pas modifiés par le projet qui vient en remplacement d'installations existantes qui seront supprimées.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne prévoit pas d'épandage en condition normale de fonctionnement.</p> <p>Une fosse déportée est prévue dans le projet pour recueillir la fraction liquide de produit en cas d'épandage accidentel au sol, sur l'aire de dépotage, afin d'éviter sa dispersion dans l'environnement.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Interactions possibles entre les aléas potentiels des installations existantes et les aléas potentiels des nouvelles installations. Les effets domino ont été étudiés dans l'étude de danger jointe au dossier.

Le projet permet de réduire les risques générés par le site et exposant les riverains.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- 1- Prise en compte, à l'issue de l'étude HAZOP et de l'étude de danger, des MMR requises pour limiter les cercles d'aléas des phénomènes dangereux identifiés : voir chapitre 6 du porter à connaissance.
- 2- Mise en place de mesures d'évitement suite à l'analyse des incidences potentielles du projet sur le milieu naturel : Voir chapitre 5.2.4.3 du porter à connaissance.
- 3- Pendant la phase de travaux:
 - Limitation de la gêne occasionnée par le trafic des camions et véhicules de chantier car aucun trafic ne sera lié à l'évacuation des terres qui seront conservées sur site.
 - Limitation des nuisances sonores éventuelles dans le temps (moins de trois mois) et en période diurne.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Voir annexe joint.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Tous les éléments d'analyse du projet sont repris dans le dossier de porter à connaissance réf. 010687-002-DE0001.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Sarralbe

le, 14/06/2019

Signature



Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél.		Fax	
Courriel		@	

Personne morale

Nom	INEOS Polymers Sarralbe	Prénom	—
Adresse du siège social			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
		rue Ernest Solvay	
Code postal	57430	Localité	SARRALBE
		Pays	FRANCE
Tél.	03 87 97 70 00	Fax	
Courriel	—	@	

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	HOUPERT	Prénom	Virginie
Qualité	Responsable HSEQ.		
Tél.	03. 87. 97. 70. 31	Fax	
Courriel	virginie.houpert	@	ineos.com

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

